



Questions de société

Collection Dossiers UNSA Éducation
www.unsa-education.com

N° 016 - Février 2016



Les élites

La **fédération UNSA** des **métiers de l'Éducation**, de la **Recherche** et de la **Culture**



éducation
Plus forts ensemble!

Sommaire

3 **Les élites ont-elles tous les torts ?**

4 et 5 **Élite ? Élites ? Excellence ?**

6 et 7 **Classes préparatoires : de quoi parle-t-on ?**

8 à 10 **L'ouverture sociale des écoles et établissements prestigieux : gadget ou véritable diversification des élites ?**

11 et 12 **L'élite mondiale : « ni tout à fait la même, ni tout à fait une autre »**

13 à 15 **Une élite encore très masculine**

16 et 17 **Une crise de confiance dans les élites politiques ?**

18 à 20 **Les élites et le numérique**

21 **Conclusion**

22 **Pour aller plus loin**



Ont participé à ce numéro

Laurent ESCURE
Secrétaire général - UNSA Éducation

Fabrice COQUELIN
Directeur Publication - UNSA Éducation

Denis ADAM
Secrétaire national - Secteur Éducatif

Secteur Éducation
Pour la rédaction

Secteur Communication
Pour la réalisation

Photos
Photolibre
Photopin

Nos Partenaires



Les élites ont-elles tous les torts ?

Nous n'avons de cesse d'entendre que « le peuple » et « les élites » n'ont plus les mêmes valeurs, ni les mêmes priorités.

Les élites perçues comme totalement déconnectées des réalités des français sont accusées d'être responsables de ce qui ne va pas dans la société.

À lire les gros titres des journaux, il y aurait la France d'en haut, dans l'entre-soi, corrompue et arrogante, et celle d'en bas.

D'un autre côté, la ministre de l'Éducation nationale, accusée par ses détracteurs de vouloir « niveler par le bas », de ne pas vouloir s'occuper des élites, de supprimer les filières d'excellence... a déclaré, mi-janvier lors de l'inauguration des « parcours d'excellence » pour les collégiens en éducation prioritaire, « croire en l'élite, à condition qu'elle soit ouverte et renouvelée ».

*Aussi, sans pouvoir être exhaustifs, nous avons voulu nous pencher sur la **notion d'élite**, savoir **comment sont recrutées les élites**, dans **quel(s) domaine(s)** et **quel(s) milieu(x)**.*

Quels rôles jouent-elles dans la vie politique française?

Doivent-elles se remettre en cause?

Doivent-elles se renouveler?

Afin d'essayer de comprendre si, dans notre société démocratique, les privilèges de naissance accordés à l'élite aristocrate au XVIII^e siècle, se sont transformés en véritable égalité des chances...

Élite ? Élites ? Excellence ?

Définit l' « élite » est un exercice plus difficile qu'il n'y paraît... et tenter de le faire peut même provoquer des débats et des discussions surtout lorsqu'il s'agit de savoir si telle personne ou tel groupe en fait partie.

Aussi au fil des discussions, il nous a semblé qu'il n'y avait peut-être pas une « élite » mais des « élites ». Des domaines particuliers à l'intérieur desquels une minorité « s'élève » au dessus de la majorité. Nous avons listé plusieurs domaines qui pouvaient être concernés : **les élites sportives, politiques, économiques, intellectuelles, artistiques, administratives, financières, militaires...**

Néanmoins, nous nous sommes plongés dans les travaux de la recherche car nous voulions trouver une définition « scientifique » qui aille au delà des histoires individuelles d'ascension sociale ou à l'inverse de déclassement.

À la lecture des travaux de certains historiens, nous avons pu repérer plusieurs conceptions de l'élite. Nous vous les présentons ci dessous :

Une première définit l' « élite » en privilégiant le critère du pouvoir et de catégorie dominante.

Pour résumer, c'est la conception défendue par Pierre Bourdieu. Pour le sociologue, l' « élite est une classe dominante dont le pouvoir repose en partie sur la possession de titres qui, comme les titres scolaires, sont censés être des garanties d'intelligence et qui ont pris la place, dans beaucoup de sociétés et pour l'accès même aux positions de pouvoir économique, des titres anciens comme les titres de propriété et les titres de noblesse. ».

Une deuxième définit l' « élite » comme « l'ensemble de ceux qui, dans les diverses activités, se sont élevés en haut de la hiérarchie et occupent des positions privilégiées que consacre l'importance soit des revenus, soit du prestige. ».

Mais selon **Nathalie Heinich** aucune de ces deux définitions n'est satisfaisante car « la non-prise en compte de l'inégale valorisation des catégories : en effet, si certains individus sont susceptibles de constituer l' « élite » de leur catégorie, il n'en reste pas moins que toutes les catégories ne sont pas également susceptibles de rendre « éligibles » au statut de membre de l'élite ses membres les plus éminents.

En d'autres termes, même les meilleurs boulangers n'étaient pas admis dans le salon de Mme de Guermantes, ni les meilleurs marins-pêcheurs dans celui de Mme Verdurin ».



Norbert Elias, quant à lui, précise qu'il faut « **penser l'élite comme un ensemble à géométrie variable, associant plusieurs principes d'excellence** » c'est-à-dire la formation d'« une » élite, en tant que réseau de sociabilité. *Celui-ci se trouve ainsi défini par la mise en relation de tous ceux qui se trouvent au sommet de catégories elles-mêmes suffisamment hautes hiérarchiquement.* »

Est-ce que cela a toujours été comme cela ?

Sous l'Ancien Régime, l'élite ne posait pas de question puisqu'elle était liée à la noblesse avec d'une part, le caractère

héréditaire, et, d'autre part, l'association du prestige, du pouvoir et de la fortune. **C'est donc avec l'abolition des privilèges qu'il devient plus difficile de définir l'élite.** **Tout au long du XIXe siècle,** il y a un basculement des critères nobiliaires de l'élite à des critères multiples et indexés davantage aux performances individuelles.

Mais comme le constate Nathalie Heinich, « *si la morphologie de l'élite change, on a toujours bien affaire à l'« élite » des personnes éminentes susceptibles de se fréquenter, donc de se reconnaître et d'être reconnues comme appartenant à une catégorie à la fois supérieure*

et relativement homogène, malgré l'hétérogénéité de ses composantes -du député au médecin, de l'aristocrate à l'artiste. ».

Ce qui caractériserait l'élite serait l'alliance d'une position sociale avec la reconnaissance par ses pairs d'une certaine excellence. Mais c'est bien cette conception archaïque qu'il faut casser...

Car la notion d'excellence trop souvent accolée à celle d'élite nous fait oublier que c'est bien cette première qu'il faut promouvoir. Et l'excellence nous la trouvons aussi dans les lycées professionnels !

Retour sur certaines notions : méritocratie, élitisme républicain.

À partir de la Troisième République, avec les examens, concours et bourses, il y a une volonté de créer une base à un recrutement dans les institutions de l'élite par la méritocratie. C'est dans les années 1960 que la sociologie commence à remettre en question les vertus supposées du modèle républicain. Des sociologues comme Pierre Bourdieu s'interrogent : et si la méritocratie, conçue pour promouvoir l'égalité des chances, n'était en fait que l'instrument d'une persistance des inégalités ?

Classes préparatoires : de quoi parle-t-on ?

Les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) ont un statut très particulier dans le système éducatif français. Elles sont accusées de coûter très cher par élève (c'est indéniable !) pour une efficacité discutable au sens où, selon la rumeur, elles fabriqueraient une élite très formatée issue majoritairement des milieux les plus favorisés. En bref, elles seraient les agents d'une reproduction sociale injuste en favorisant un certain « entre-soi » des « nouveaux héritiers ». Qu'en est-il vraiment ?

Qui sont les élèves qui fréquentent les CPGE ?

Actuellement, un peu plus de 80 000 étudiants¹ sont inscrits en classes préparatoires (39 000 en première année²).

La France diplôme un peu plus de 550 000 bacheliers chaque année³.

Les CPGE sélectionnent donc sur dossier environ 7,5 % des bacheliers français (9,5% des bacheliers généraux ou technologiques). Parmi eux, 43 % sont dans des classes scientifiques (MP, PC, PT...), 30 % en classes économiques et commerciales (ECS ou ECE) et 27 % en classes littéraires⁴. Alors que 55 % des bacheliers sont des filles, seulement 42 % des étudiants en classes préparatoires sont des étudiantes, dont 29 % en filière scientifique, 64 % en économique et commerciale et 74 % en littéraire⁵. Enfin, environ 84 % de ces étudiants sont inscrits dans des établissements publics.

Les CPGE, majoritairement publiques, accueillent donc finalement peu d'étudiants et les garçons y sont sur-représentés. La sélection sur dossiers (bulletins de première et terminale) permet de parler sans ambiguïté d'élitisme, fut-il républicain. Par ailleurs, les filles sont sans doute assez peu incitées à postuler.

L'origine socioprofessionnelle des étudiants de classe préparatoire est marquée. 50 % des étudiants en classe préparatoire ont des parents cadres supérieurs ou exerçant une profession intellectuelle supérieure ou libérale (ce taux monte à 57 % en prépa éco bac S). Moins de 15 % des étudiants en CPGE ont des parents employés ou ouvriers (8 % en ECS) et le taux d'étudiants boursiers en CPGE tourne autour de 25 % (plus de 37 % dans l'enseignement supérieur)⁶.

Les CPGE sont socialement homogènes. Elles accueillent bien moins de boursiers qu'on en trouve dans l'enseignement supérieur alors même qu'elles sont majoritairement publiques et gratuites. On est donc bien dans de la reproduction sociale organisée par la République.

Après deux (ou trois) années passées dans ce cursus, environ 28 000 sont admis dans une école, 2 000 rejoignent une école post-bac, 7 200 rejoignent l'université, le reste préfère refaire une deuxième année.

Alors que les élèves sont placés dans des conditions d'encadrement optimales, les CPGE ont un taux d'« échec » conséquent (au sens où tous les élèves n'accèdent finalement pas à une école) sans même prendre en compte l'abandon au cours de la première année ou en fin de première année.

La formation qui est dispensée en CPGE est-elle pertinente ?

La manière dont ces classes opèrent sur les élèves a été analysée récemment par Muriel Darmon⁷, sociologue au CNRS. En menant une étude ethnographique pendant deux années scolaires dans des CPGE (scientifiques et économiques) d'un « *grand lycée de province* », elle définit les CPGE comme des « *institutions enveloppantes* » dans lesquelles l'enseignement est fortement individualisé (pour partie grâce aux colles obligatoires).

Dans une deuxième partie, elle décrit les dispositions particulières que les classes prépas réussissent à inculquer aux élèves qui jouent le jeu. En CPGE, les étudiants apprennent principalement à dominer le temps (i.e. à gérer l'urgence). Le problème est que cette compétence est souvent maîtrisée, dès la fin du lycée, par les enfants des CSP+ qui profitent là d'un capital culturel acquis en dehors de l'école (cf. Bourdieu). Certes, les étudiants sont encouragés à faire preuve d'esprit critique tout en étant capables d'appliquer des « *recettes* » mais, in fine, les CPGE fabriquent des « *dominants* » qui occuperont des positions élevées dans le monde du travail.

Les CPGE transforment les enfants de cadres qui jouent le jeu, en étudiants prêts à devenir de futurs cadres supérieurs (les écoles finiront le travail). L'individualisation de l'enseignement, possible grâce à un taux d'encadrement bien plus favorable qu'à l'université, donnera un profil d'étudiants en grandes écoles finalement très homogène.

La question de la persistance de telles formations au sein du service public d'Éducation peut objectivement se poser.



¹ Chiffre du MEN : 82 200 étudiants en 2012-2013

² Note d'information 12.02 de la DEPP

³ Chiffre du MEN : 567 500 en 2011

⁴ Voir 2

⁵ voir 2

⁶ voir 2

⁷ « *Classes préparatoires, La fabrique d'une jeunesse dominante* » édité en 2013 par La Découverte (collection laboratoire des sciences sociales)

L'ouverture sociale des écoles et établissements prestigieux : gadget ou véritable diversification des élites ?

En France, un paradoxe a la vie dure : le système éducatif est pointé du doigt dans les enquêtes internationales (et nationales !) pour sa dimension inégalitaire alors que la formation des élites est reconnue comme parmi les meilleures au monde. Les élites qui nous gouvernent, que ce soit les dirigeants économiques, les politiques, la haute administration restent en général « blanches, viriles et de bonnes familles », même si des parcours atypiques (femmes, jeunes issus de la diversité) viennent contrebalancer cette réalité. L'État dépense ainsi plus pour un élève de prépa (5% des effectifs du supérieur) que pour un étudiant de l'université...

Qu'appelle-t-on l'ouverture sociale en France ?

On désigne de la sorte les dispositifs mis en place par les grandes écoles à partir du début des années 2000 avec l'objectif de démocratiser l'accès à l'enseignement supérieur. Ces instruments de démocratisation trouvent leur source dans la nécessité d'encourager la diversification des élites, dans un contexte plus large de combat contre les inégalités sociales et scolaires.

Selon la chercheuse Agnès van Zanten, ces dispositifs s'inscrivent dans une double logique : la redéfinition du mérite académique et le maintien de l'égalité devant les concours d'entrée dans les grandes écoles. C'est ainsi que les conventions d'éducation prioritaires-CEP nées dès 2001 à Sciences Po, proposent une autre voie d'admission et que d'autres modèles, plus fréquents, proposent à leur tour une formation complémentaire afin de combler les manques, les insuffisances scolaires et aider les élèves à réussir les concours. Les deux initiatives pionnières en la matière sont donc celles portées par Sciences Po (institut public ayant le statut de « *grand établissement* ») et par l'École supérieure des sciences économiques et commerciales-ESSEC, établissement privé ayant le statut de « *grande école* »).

Comment les candidats sont-ils choisis ?

Les critères de « *sélection* » sont ceux de l'éducation prioritaire et se basent ainsi sur les ressources socio-économiques des bénéficiaires, même si l'on observe une certaine évolution des principes grâce au traitement des inégalités à partir du repérage des « *talents* », des meilleurs élèves issus des quartiers populaires.

Or la définition même de « *talent* » pose question dans la mesure où de nombreux élèves ne savent pas encore quel est leur potentiel et encore moins le rendre repérable !

Il est vrai que la discrimination positive, chère aux Américains, ne fait pas l'unanimité en France, même si les principaux outils de l'ouverture sociale s'en inspirent bien. Parmi les critiques, un argument fait mouche : les jeunes issus des quartiers populaires et des territoires ruraux accèdent davantage à des établissements d'excellence, néanmoins, et parallèlement, on assiste à la hausse de l'origine sociale de la majorité d'entre eux.

Suivant cette logique, Geneviève Fioraso officialise l'accès direct en prépa pour 5% des meilleurs bacheliers de chaque lycée de France. C'est bien une façon de s'attaquer aux inégalités territoriales, étant donné que quelques grands lycées de centre-ville fournissent la quasi-totalité des effectifs des meilleures prépas.

Or tout le monde sait que concernant les programmes, il existe une tension entre le cadre institutionnel et la réalité d'un lycée de Stains ou de Vaulx-en-Velin ou de celle du lycée Henri IV à Paris...

Quelles alternatives, du coup, pour relever le niveau des premiers et renforcer le lien entre la période lycée et l'entrée dans l'enseignement supérieur ?

Au cœur des dispositifs d'ouverture sociale

Prenons pour illustration certains exemples concrets, à la fois dans des établissements publics comme dans des établissements privés : les Cordées de la réussite, les internats d'excellence, et le programme Une grande école pourquoi pas moi-PQPM de l'ESSEC. L'idée ici est donc d'appréhender ce qui est proposé dans le cadre de ces programmes aux quelques bénéficiaires pour justement le confronter à la réalité des autres élèves.

Menées en partenariat avec la politique de la ville, les Cordées de la réussite sont un dispositif qui revendique d'« *accroître l'ambition scolaire des jeunes lycéens et collégiens issus de milieux sociaux modestes* ». Il s'agit, grâce à la mise en réseau d'établissements d'enseignement supérieur (universités, grandes écoles, lycées avec classes préparatoires) et de collèges accueillant des élèves issus des catégories socioprofessionnelles plus modestes, de proposer des actions de tutorat. Ce tutorat peut être collectif ou individuel, il est hebdomadaire et repose sur des binômes : un étudiant tuteur d'un lycéen et un lycéen tuteur d'un collégien. Le principal objectif de la démarche est de lever les obstacles psychologiques, sociaux et/ou culturels à l'origine de l'accès des jeunes aux formations de l'enseignement supérieur et notamment aux filières dites « *d'excellence* ». Aussi, des visites de musées, d'institutions publiques et des conférences sont proposées aux jeunes bénéficiaires. On dénombre aujourd'hui plus de 375 cordées de la réussite réparties sur tout le territoire français, y compris en Outre-mer.

Par ailleurs, chaque année une note de cadrage fixe les grandes orientations, depuis 2013 l'accent est mis sur les actions à destination des lycéens professionnels.

Les Internats d'excellence, mesure interministérielle lancée en 2008, ont été transformés en 2013 en internat de la réussite. Ils s'appuient sur un modèle éducatif différent, accueillant un petit nombre d'élèves motivés/es, issus des zones urbaines sensibles mais qui ne disposent pas d'un contexte favorable pour étudier. Proposé dès la classe de sixième et jusqu'à l'enseignement supérieur, ces établissements offrent une pédagogie innovante, un accompagnement personnalisé et renforcé, sur le lieu de vie des élèves. Activités sportives, culturelles, préparation des devoirs, révision des cours, large utilisation des technologies du numérique... Tout est pensé pour offrir des conditions de vie et d'études optimales.

À partir de 2013, les rectorats ont travaillé avec les établissements concernés pour que soit accueilli tout élève qui en faisait la demande. Les places pour les élèves scolarisés dans l'enseignement professionnel y étaient encore trop rares et les filles sous-représentées.

Le programme Une grande école pourquoi pas moi ? Plus connu comme « **PQPM** » de l'École supérieure des sciences économiques et commerciales-ESSEC, est une action socialisatrice diversifiée à l'attention de jeunes de milieu populaire. L'objectif est de favoriser l'accès de lycéens défavorisés aux filières sélectives de l'enseignement supérieur, en apportant non seulement toute l'information nécessaire comme les compétences (formelles et non formelles) susceptibles de les aider à construire leur projet d'études supérieures.

Le tutorat-étudiant constitue la pierre angulaire du dispositif : chaque semaine, les lycéens et collégiens ont une séance de 3 heures avec leurs tuteurs étudiants volontaires et bénévoles de l'ESSEC dans le temps périscolaire. Des sorties culturelles sont également organisées tout au long de l'année, ainsi que des ateliers spécialisés pendant les vacances scolaires ou des visites d'entreprise.

Le programme PQPM démarre en troisième pour les collégiens, et dure deux ans pour les lycéens à partir de la première.

De multiples initiatives à l'image du modèle PQPM sont désormais développées par des grandes écoles, des classes préparatoires, des associations, sans pour autant revendiquer le label d'origine.

Au cœur des dispositifs d'ouverture sociale

C'est la question qui reste en suspens encore aujourd'hui ... Non seulement parce que les dispositifs concernent un faible nombre d'élus, triés sur le volet qui plus est, mais aussi parce que la tendance à l'homogénéisation ou au « *formatage* » est plus forte une fois l'intégration d'une école prestigieuse devenue réalité. Les spécialistes soulignent que renouveler l'origine sociale ne suffit pas pour changer le profil des élites, incapables au fond d'être véritablement à l'écoute des citoyens.

À l'heure où la ministre de l'Éducation nationale vient de présenter les nouveaux Parcours d'excellence proposés aux collégiens volontaires des réseaux d'éducation prioritaire-REP, on a juste envie de rêver une alternative utopique : à quand les moyens de l'excellence pour tous ?

BAROMÈTRE 2015 DE L'OUVERTURE SOCIALE

La moitié des grandes écoles compte aujourd'hui plus de 30% de boursiers contre un tiers il y a 5 ans, selon la 2^{ème} édition du Baromètre de l'ouverture sociale des grandes écoles, réalisé par la Conférence des grandes écoles-CGE et l'association Passeport Avenir. Concrètement, on fait référence à de multiples initiatives portées dans le cadre de la politique d'ouverture sociale : budgets et moyens humains clairement définis, développement des programmes en « *amont* » de sensibilisation et d'accompagnement, diversification des voies de recrutement, mise en œuvre de partenariats en « *aval* » visant à accompagner les étudiants de milieu modeste dans les filières d'excellence.

<http://www.passeport-avenir.com/publication/barometre-2015-ouverture-sociale-des-grandes-ecoles-passeport-avenir-cge/>

L'élite mondiale : « ni tout à fait la même, ni tout à fait une autre »

Difficile de cerner l'élite mondiale.

Si la référence « des grands de ce monde » doit se résumer au rassemblement du forum économique de Davos, il est alors assez vraisemblable que ce sont « les riches » qui se ressemblent qui s'assemblent. Mais au-delà de cette classe dominante mondialisée, il existe de nombreuses variantes d'élites intellectuelles, scientifiques, artistiques qui, si elles sont connectées entre elles, s'inscrivent davantage dans des spécificités culturelles et territoriales.

Il est assez facile de définir une élite financière mondiale et de constater que les notions de nationalité ou d'origine n'ont guère de sens pour elle. On constatera certes que le Vieux Continent résiste et que les milliardaires européens sont plus riches que leurs homologues américains et asiatiques, avec une fortune moyenne de 5,7 milliards de dollars, alors que la fortune moyenne des milliardaires américains est de 4,5 milliards de dollars, et celle des milliardaires asiatiques, de 3,2 milliards de dollars*.

Mais à y regarder de près les 1 826 milliardaires, recensés dans le monde en 2015 selon le classement annuel du magazine Forbes, savent diversifier leurs avoirs et le lieu d'implantation de leur richesse. Ils forment donc davantage un club international qui s'agrandit progressivement chaque année et non une caste dominante dans leur pays d'origine. D'ailleurs les mêmes études montrent qu'une majorité d'entre eux ne sont pas héritiers de grandes dynasties mais des hommes, et plus rarement des femmes, d'affaires qui ont réussi, essentiellement dans la finance aux États-Unis ou en Asie, ou dans l'industrie des biens de consommation comme c'est le cas pour la moitié des fortunes constituées au cours des vingt dernières années en Europe.

Pour autant leurs profils sont assez similaires :

sur les 2 300 profils de milliardaires qui ont été passés en revue par la banque suisse UBS et la société d'intelligence financière Wealth-X, deux tiers d'entre eux ont suivi une formation universitaire et un sur dix possède un doctorat. Sans grande surprise, le plus grand nombre de milliardaires est issu des universités américaines. Elles occupent les huit premières places sur un classement des vingt universités, bien que trente-neuf pour cent des riches concernés, s'ils ont fait leurs études de second cycle aux États-Unis, viennent d'autres pays du globe.



Ainsi, avec des profils et des parcours similaires, les plus riches tendent à se concentrer dans les métropoles financières d'Europe, comme Moscou et Londres, même si toutes catégories confondues, New York présente le plus haut taux de milliardaires. Paradoxe saisissant, pour certains pays émergents, ainsi le Nigeria qui est devenu le pays où il y a le plus d'enfants privés d'éducation est aussi le pays africain concentrant le plus de milliardaires, relève une étude de la BBC.

Toutes ces données disent bien entendu une réalité de la classe dominante internationale. Mais la seule entrée par la fortune ne peut réellement rendre compte de l'ensemble de la diversité qui constitue une élite mondiale. Il faudrait bien entendu l'enrichir de la constitution de la classe politique qui, on le sait, ne se « *fabrique* » pas de la même manière dans tous les pays, déjà selon qu'ils soient ou non des démocraties et ensuite selon leur histoire. Même s'ils peuvent poser sur la même photo lors des grands événements internationaux, il y a peu de similitudes entre un président français issu de l'ENA, élu au suffrage universel pour un mandat de cinq ans et payé environ 15 000 euros mensuels et un monarque saoudien. Mais il n'y a pas non plus la même culture et la même conception de la représentation du peuple chez les ministres ou parlementaires scandinaves ou africains.

Si la recherche scientifique bénéficie, depuis longtemps, d'une tradition mêlée à la fois

de collaborations et de concurrences, elle s'inscrit également dans des protocoles, des processus, des lois qui peuvent diverger. Le rapport au corps, à la médecine et au bien-être sont bien différents entre l'orient et l'occident. Cela peut aussi expliquer la place différente que peuvent occuper les élites médicales et plus largement scientifiques dans les différentes parties du monde. Même si là encore, mondialisation oblige, le passage d'un pays à un autre, d'un laboratoire à un autre, d'une clinique à une autre, deviennent monnaie courante.

C'est certainement dans le domaine de la création que la diversité joue encore le plus son rôle. Si le marché de l'art ou du design tend à s'internationaliser, voire à s'uniformiser, il n'en demeure pas moins qu'au-delà de quelques reconnaissances mondiales, la création s'ancre dans une réalité souvent locale. Le développement du cinéma indien ou de la musique africaine en sont des exemples marquants de ces dernières décennies. Tout en cherchant à atteindre l'universel, l'art parle de la sensibilité des créateurs et de leur regard sur le monde à partir de ce qu'ils vivent, ressentent, sont. Ces visions peuvent être partagées, comprises, nourries même par le lointain, l'ailleurs, l'autre. Elles demeurent pourtant une alchimie chaque fois originale, difficilement résumable à un passage dans une université américaine ou à un compte en banque.

(*étude publiée mardi 26 mai 2015 par la grande banque suisse UBS et le cabinet conseil PricewaterhouseCoopers.)

En savoir plus sur http://www.lemonde.fr/economie-mondiale/article/2016/01/18/les-1-les-plus-riches-au-monde-possedent-plus-que-les-99-autres_4848830_1656941.html#RkicwFRqlyxSiLMS.99

En savoir plus sur http://www.lemonde.fr/economie/article/2015/05/26/les-milliardaires-europeens-sont-les-plus-riches-parmi-les-riches_4640802_3234.html#zliLPRhD0CYjUvIm.99

En savoir plus sur http://www.lemonde.fr/campus/article/2014/11/06/de-quelles-universites-viennent-les-milliardaires_4518859_4401467.html#RFyww1xHh0qX7KHb.99

Une élite encore très masculine

U niversité et grandes écoles

L'Université, et encore plus les grandes écoles, ont été créées par et pour l'élite intellectuelle et sociale à une époque où la moitié du genre humain était exclue des élaborations et des décisions. Cela correspond à des finalités, des structures, des modes, des valeurs, des contenus et des implicites spécifiques. Depuis plus de 30 ans, on a élargi le recrutement des étudiants et des enseignants tout en conservant les mêmes règles. (...) par exemple, la façon dont on a raconté l'histoire des sciences jusqu'à une période très récente a alimenté le déséquilibre. Les seuls acteurs dignes d'étude étaient pour l'essentiel des hommes, blancs et occidentaux. Les champs du savoir restent encore dominés par les vues des élites sociales et intellectuelles qui les ont modelés. Certes, des prises de conscience ont eu lieu, des luttes ont été menées et des acquis ont été obtenus. Mais les nouvelles données accentuent le déséquilibre. La jungle actuelle, la précarité, la course à « l'excellence » et à la productivité engendrent une pression maximale sur les jeunes à un âge (28-35) où, du fait de leurs choix de vie, les femmes peuvent être particulièrement discriminées par rapport aux hommes.

*Hélène Gispert : historienne et philosophe des sciences.
Professeur à l'université Paris-Sud Orsay- Interview Mediapart- mai 2014*

	Effectif total	Part de filles en %
Classes prépa (CPGE)	82 221	42,1%
Scientifiques	150 479	29,7%
Économiques	19 316	54%
Littéraires	12 426	73,7%
Littéraires Normale Sup (ENS)	124 448	28,1%
Écoles de commerce	119 632	49,3%
Normale sup (ENS)	3 680	39%
ENA (données 2008)	81	40%
Polytechnique	399	41%

Un demi-siècle :

*C'est, au rythme actuel,
le temps qu'il faudrait
pour que les filles,
pourtant de plus en plus présentes
dans les prépas scientifiques,
atteignent la parité
dans les écoles d'ingénieur-e-s !*

La féminisation des élites administratives

*Les femmes ont subi
une discrimination forte
dans l'accès
à la haute Fonction publique
jusque dans les années 2000...*

Il a fallu attendre 2012 pour que des objectifs de quotas soient fixés par le gouvernement en ce qui concerne la présence minimum des femmes (40% à l'horizon 2015) dans les postes dirigeants de l'administration alors qu'elles constituent la majorité des agents de la Fonction publique de l'État, 60% de la territoriale et plus des trois quart de l'hospitalière.

DANS LE SPORT AUSSI

Les femmes investissent le sport de haut niveau mais les inégalités persistent.

Le sport de haut niveau c'est « *l'excellence sportive* ». Même dans l'équitation, un des rares sports qui compte dans ses rangs, tous niveaux confondus, 80% de femmes, à haut niveau elles sont moins nombreuses que les hommes.

Par ailleurs, les hommes ont beaucoup plus souvent le statut de joueurs professionnels que les femmes. Et quand elles accèdent à ce statut, les inégalités de salaire persistent.

En France, les joueuses professionnelles touchent en moyenne 3 500 euros bruts par mois, ce qui est peu comparé aux joueurs de Ligue 1 et 2 qui touchent en moyenne 12 000 euros.

Pour un début de remédiation, des aménagements d'emploi du temps permettraient aux femmes, qui jouent à haut niveau et ne sont pas professionnelles, d'avoir un temps de récupération entre une compétition et un travail.

Une crise de confiance dans les élites politiques.

Le baromètre du Centre de recherches politiques de Sciences Po (CEVIPOF), publié en janvier 2016, met en évidence le scepticisme des français envers le monde politique. 82% des français n'auraient pas confiance dans les partis politiques. Le même pourcentage a cette même défiance vis-à-vis des parlementaires. Seuls les élus locaux, les maires, semblent être épargnés par un tel rejet.

Quelles raisons sont le plus souvent évoquées ?

Plusieurs pistes sont à étudier et elles se complètent.

L'une d'elles est la régulière remise en cause de la fabrication de l'élite républicaine. Il n'est pas rare d'entendre dire de tel ou tel « *homme politique* » qu'à sa sortie de l'ENA, il avait le choix entre la gauche et la droite et qu'il a choisi le parti qui servait au mieux ses ambitions.

Derrière le cynisme d'une telle affirmation, forcément exagérée, se révèle l'idée d'un moule, quasi unique, de la fabrication des leaders politiques. Tous formés dans les mêmes écoles de droit ou de commerces, avec en tête l'ENA, dans un même mode de pensées, de réflexions, d'analyses.

Ils se sont constitués comme une caste d'élite et d'experts qui sait ce qu'il faut penser, dire et faire en lieu et place de leur rôle de porte-parole d'un pouvoir citoyen qu'ils n'exercent que par délégation.

Toujours selon l'étude du CEVIPOF, 78% des interviewés ressentent une profonde fracture entre les responsables politiques et la population.

Car dans cette vie particulière des cabinets, l'entre-soi l'emporte sur la vie quotidienne des citoyens.

Ne nous y trompons pas, la critique d'une distance trop grande entre les élites politiques et le peuple ne date pas d'hier. Sous l'Ancien Régime déjà, les moqueries étaient féroces. Si les choses sont devenues moins supportables aujourd'hui, c'est essentiellement de par la conjonction de plusieurs évolutions.

Le peuple doute des compétences du « *personnel politique* » voyant mal l'efficacité des mesures mises en œuvre ou la réalisation des promesses faites. Les citoyens ont intégré que le véritable pouvoir est ailleurs, mondialisé, dans la main des financiers, des grands patrons... et que les « *hommes politiques* » ne sont, en fait, que des colosses aux pieds d'argile...

La représentation et son corollaire, la représentativité, sont également remis en cause.

Le niveau d'éducation et de conscience monte chez beaucoup et l'idée que la confrontation des idées, des points de vues, des pistes seraient plus pertinentes que l'imposition de la « *doctrine du parti* » fait son chemin.

Rendre au peuple son pouvoir d'agir est d'autant moins un slogan lorsqu'il fait localement la preuve de son efficacité.

Le risque de la césure entre l'élite politique et le peuple est bien entendu qu'elle conduise -comme c'est le cas actuellement- à donner de l'audience à ceux qui disent, dans une démarche populiste et démagogique, vouloir faire autrement.

Aux partis traditionnels -comme aux syndicats et aux associations d'ailleurs- d'entendre et de prendre en compte les reproches qui leur sont faits. Une limitation des mandats peut conduire à des évolutions. Marie-Anne Cohendet écrivait « *une crise de la représentation politique ?* » (PUF 2004)

« Si des mesures ne sont pas prises pour améliorer notre démocratie, en particulier par la participation des citoyens aux décisions politiques et par un contrôle plus étendu sur les élus, il est possible que cette crise continue de s'aggraver.

En l'état actuel des choses, on peut espérer qu'il s'agit simplement d'une sorte de « crise d'adolescence » de la démocratie représentative, qui aboutira bientôt à la maturité et au renforcement de la démocratie. ».

Les élites et le numérique

Cet article s'appuie sur l'excellent ouvrage de Laure Belot « La déconnexion des élites » où il faut entendre la déconnexion dans deux sens : déconnexion d'avec la société et déconnexion d'avec le numérique et ses enjeux. Nous vous y renvoyons pour avoir tous les éléments de réflexion illustrés par de nombreux exemples documentés.

Le numérique déränge l'ordre établi

Internet permet d'exercer sa créativité, de trouver des solutions pour se lier aux autres, pour consommer, pour apprendre, pour comprendre... Il se joue, en ligne, des phénomènes culturels insoupçonnés comme la confiance entre internautes. Ce sont d'abord les marginaux qui s'emparent des nouvelles

possibilités, pas le pouvoir en place qui tente de répliquer avec les anciennes techniques se montrant ainsi encore plus décalé ! L'histoire nous montre que la déconnexion des élites et la résistance au changement ne sont pas nouvelles.

Avec le numérique, un projet qui fonctionne peut se reproduire et grandir, malgré la résistance

des organisations déjà en place. Des initiatives de citoyens contournent les systèmes classiques et peuvent être facteur de plus d'égalité : ainsi, 47% des projets financés sur Indiegogo (une plateforme de financement participatif) sont proposés par des femmes, soit 4 fois plus que ceux financés aux USA de façon classique.



Des chercheurs qui cherchent à se reconnecter

La sociologue et philosophe Helga Nowotny constate qu'on est arrivé à un point où aucun problème de l'humanité ne peut être résolu par une seule discipline. Or la quasi nécessité de « *faire carrière dans une discipline* » refroidit les chercheurs audacieux. On observe néanmoins

une tendance des jeunes chercheurs à vouloir court-circuiter le système, par exemple en mettant en ligne des éléments de travail avant publication officielle. Des initiatives, comme la plateforme « *The Conversation* », permettent aux chercheurs

de s'adresser directement au grand public sans avoir à craindre la déformation journalistique de leurs travaux.

La reconnexion numérique entre les scientifiques et la société n'en est qu'à ses débuts...

Des jeunes actifs et engagés

Les a priori sur la jeunesse désengagée ne tiennent pas quand on y regarde de plus près. Les jeunes utilisent le numérique pour des actions, modestes et concrètes tout en mettant à distance le monde politique et les institutions. Pour les ados et les jeunes, les interactions entre eux via le numérique sont une façon de se construire dans la société : connectés entre eux, ils cherchent des solutions pour

se faire entendre, ils se mobilisent -pas seulement en ligne- et s'engagent par « *le faire* ». Le numérique dessine de nouvelles appartenances et de nouvelles frontières de l'ultra-local à l'ultra-global.

De nouveaux moyens d'action, où le numérique joue un rôle, permettent d'exprimer une volonté de changer les choses sans vouloir nécessairement prendre le pouvoir.

Les jeunes ne sont pas les seuls à s'en emparer ; lobbys et syndicats sont dépassés et court-circuités par des mouvements nés en ligne.

Par ailleurs, de nouveaux processus collaboratifs pour gérer une ville ou proposer des lois apparaissent à travers le monde : en France, nous avons la plateforme « *Parlement & Citoyens* ».

Déconnexion réciproque entre l'élite et la société

Nous sommes en France dans un système de captation de richesse par les anciens : nous n'avons dans notre top 100, qu'une seule entreprise qui a moins de 30 ans, c'est Free. La reproduction des élites est très forte chez nous, il y a très peu de renouvellement, la France est bien loin de son image méritocratique... Le problème n'est pas tant la déconnexion des élites que son recroquevillement

sur les énarques que l'on retrouve partout. Nous avons actuellement une élite formée pour faire fonctionner l'État qui se méfie de la société. La société le lui rend bien en se montrant méfiante vis à vis de l'élite ; elle fonctionne, pense, communique en réseau, invente ses règles sans se préoccuper de faire remonter les choses. Ce double mouvement est, de plus, exacerbé par l'attitude

des « *élites intermédiaires* » : intellectuels, médias, chercheurs... Nous avons besoin d'une élite capable de résoudre de nouveaux problèmes et de redéfinir les questions de notre temps. La discussion et le compromis, nécessaires pour plus d'horizontalité, pour se comprendre et travailler ensemble, ne nous sont hélas, pas familiers.

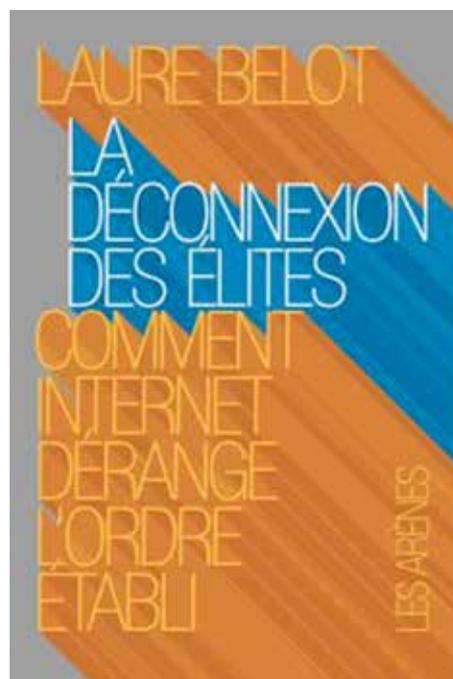
Émergence d'une nouvelle élite... déconnectée à son tour ?

Par ailleurs, une nouvelle élite, d'innovateurs à haut potentiel, est en train de se créer via le numérique à un niveau mondial ; les membres de cette élite se choisissent les uns les autres, ce qui entraîne une plus grande variété de profils. Ces jeunes qui rejoignent l'élite sont agiles, débrouillards et très bons dans la résolution de problèmes complexes ;

croire en soi devient un critère de réussite en voie de dépasser le diplôme même pour les jeunes français. Il est compliqué pour les grandes écoles de s'adapter, elles accueillent des jeunes très formatés aux codes attendus, ce qui ne favorise pas la diversité nécessaire pour l'innovation et l'agilité. C'est difficile même pour les nouveaux acteurs, à l'École 42 de Xavier Niel, il n'y a que 10%

de femmes et peu de personnes de cultures différentes alors qu'elle est ouverte à tous sans condition de diplôme.

Nous avons des élites dépassées et de nouvelles élites agiles, rapides et trop sûres d'elles, notre époque nécessite de croiser les regards et d'aller chercher les compétences de tous, sans oublier celles de la foule !



Conclusion

Ce numéro ne prétend pas à l'exhaustivité !...

...Sur un concept aussi riche que celui de l'élite, il aborde quelques thèmes transversaux : la question de l'hétérogénéité des élites, leur formation et les relations qu'elles entretiennent entre elles. La question de « l'élite politique » devait être également abordée à l'heure où nos élus sont fortement critiqués et notre démocratie interrogée.

Petit clin d'œil, alors que le Bac pro fête ses 30 ans, le ministère de l'Éducation nationale nous dit que c'est « une voie de réussite »...

Il est donc encore difficile de l'appeler « voie de l'excellence », et pourtant...



Pour aller plus loin

*Liste non exhaustive
d'ouvrages...*

« *L'élitisme républicain* »- Christian Baudelot
et Roger Establet,
Seuil, la République des idées, 120 pages, 2009.

« *La méritocratie républicaine : élitisme et scolarisation de masse
sous la IIIe République,* »
Jérôme Krop, Presses universitaires de Rennes, 2014.

Eric Maurin, « *La Nouvelle Question scolaire. Les bénéfices de la démocratisation* »
Seuil, 2007

François Dubet « *l'École des chances* »,
Éditions de l'École des Hautes Études en sciences sociale, 2004

Marie Duru-Bellat « *L'inflation scolaire. Les désillusions de la méritocratie* », Seuil, 2006

Éric Maurin « *La peur du déclassement. Une sociologie des récessions* » Seuil, 2009

Agnès van Zanten « *L'ouverture sociale des grandes écoles : diversification
des élites ou renouveau des politiques publiques d'éducation ?* »
Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.) 2010

Nathalie Heinich « *retour sur la notion d'élite* »
Presses Universitaires de France
« *Cahiers internationaux de sociologie* » 2004

C'est quoi une meilleure assurance pour les enseignants ?

- 32... 33... c'est bon ils sont tous là... Et entiers.
- J'ai un collègue qui en a perdu un une fois...
Ils l'ont retrouvé mais je te dis pas, les parents ont porté plainte.
Là, t'es content d'être à la MAIF.
- Pourquoi ?
- Ben, ils connaissent bien notre quotidien et dans ce genre de cas,
ils t'aident. Aussi bien juridiquement que moralement.
- C'est sûr quand ça t'arrive, pour le coup,
c'est toi qui dois être perdu.



Offre Métiers de l'Éducation : **39€** par an.
L'offre Métiers de l'Éducation couvre vos risques professionnels. Elle garantit vos responsabilités, vos droits, vos dommages corporels en cas d'agression, d'accident, de mise en cause. Vous bénéficiez en plus du soutien de proximité de notre partenaire, les **Autonomes de Solidarité Laïques**.
Pour plus d'informations : maif.fr/offreeducation. **On a tout à gagner à se faire confiance.**



assureur militant

L'Offre Métiers de l'Éducation est conçue dans le cadre d'un accord de partenariat incluant un contrat de coassurance MAIF et USU. MAIF - Société d'assurance mutuelle à cotisations variables - CS 90000 - 79038 Niort cedex 9, USU - Société d'assurance mutuelle des Autonomes de Solidarité Laïques à cotisations variables - 7 rue Portalis - 75008 Paris, Entreprises régies par le Code des assurances, Fédération des Autonomes de Solidarité Laïques - Association régie par la loi de 1901 - 7 rue de Portalis 75008 Paris.

Les Rencontres CASDEN Discutons de nos projets



USU - Société d'assurance mutuelle des Autonomes de Solidarité Laïques - Association régie par la loi de 1901 - 7 rue de Portalis 75008 Paris
MAIF - Société d'assurance mutuelle à cotisations variables - CS 90000 - 79038 Niort cedex 9
Fédération des Autonomes de Solidarité Laïques - Association régie par la loi de 1901 - 7 rue de Portalis 75008 Paris

Être proche de ses Sociétaires, c'est venir à leur rencontre
Créée par des enseignants, la CASDEN place ses valeurs d'écoute, de confiance et de proximité au cœur de son activité. Du 1^{er} octobre 2015 au 31 janvier 2016, la CASDEN vient à la rencontre des personnels de l'Éducation directement dans leurs établissements pour les accompagner dans la réalisation de leurs projets et leur présenter son système d'épargne et de financement alternatif et solidaire.
Découvrez la CASDEN sur casden.fr ou téléchargez l'application mobile



L'offre CASDEN est disponible dans les Délégations Départementales CASDEN et dans les agences Banques Populaires.



CASDEN, la banque coopérative de toute la Fonction publique

Un syndicat pour moi!

Adhérer, c'est être
plus fort ensemble !



La **fédération UNSA**
des **métiers** de l'**Éducation**
de la **Recherche** et de la **Culture**

<http://contact.unsa-education.com/contact.php>

